

Jean Moulin

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Courrier

Mars 2004

A Denis Müller et Michel Cornu

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes qui, grâce à "contrepoint philosophique", nous apportent régulièrement des éléments de réflexion et une aide pour mieux vivre. Ce fut le cas tout récemment pour moi, avec l'article de Denis Müller, Euthanasie : une éthique de la transgression, et l'échange de points de vue qui s'en est suivi entre l'auteur et Michel Cornu. Désirant approfondir mes réflexions, j'ai voulu relire le texte de ce dernier, intitulé: Le suicide est-il un problème? Il s'agit d'une conférence donnée à Lausanne le 2 décembre 2000, à l'occasion d'une matinée de réflexion organisée par la Commission d'éthique de psychiatrie et qui fut à l'origine de notre rencontre. Ce texte a été mis en ligne sur le site de "contrepoint philosophique", dans la rubrique éthique, juin 2002. A la suite de ces deux lectures, et encouragé par un message de Michel Cornu, j'ose vous transmettre cette tentative de mise en forme de mes réactions sur ce que j'observe en moi et autour de moi relativement aux questions qui touchent à la vie. Je dois préciser que je voulais éviter d'aborder le point de vue catholique sur ces sujets, mais je comprends qu'ayant passé par des études de théologie, je sois particulièrement interrogé sur ce qu'en dit la "théologie catholique traditionnelle".

L'expression "théologie catholique traditionnelle" ne me plaît guère. Elle révèle dans son énoncé toute l'ambiguïté qu'elle contient. Elle semble suggérer que, en tant que discipline intellectuelle, elle serait dépendante d'une discipline ecclésiale particulière, le "Magistère de Rome", ce qui est malheureusement le cas dans la pratique, mais qui reste contradictoire dans les termes. Ensuite, si, par "catholique", on veut désigner une théologie qui admet la "Tradition" comme une source d'interprétation de la foi, alors l'expression "théologie catholique traditionnelle" ne serait qu'une simple redondance. En réalité, cette expression évoque plutôt une idée de "traditionalisme" qui, comme tous les fondamentalismes et tous les intégrismes, interdit l'autonomie de la pensée. Dans ce cas, la théologie, comme réflexion autonome, ne peut avoir cours. Or, la tendance inquisitoriale du magistère a été renforcée par le dogme de l'infaillibilité pontificale promulgué par le premier concile du Vatican. Chez le pape actuel, l'usage de ce privilège semble atteint d'une inflation galopante. Ainsi, par exemple, Jean-Paul II a déclaré que sa position concernant l'accession des femmes à la prêtrise engage aussi ses successeurs, ce qui laisse planer un doute sur l'avenir de l'infaillibilité de ces derniers. La position de Vatican I au sujet de l'infaillibilité a été beaucoup critiquée dès les origines (faut-il évoquer la personnalité de Franz Brentano?). Comme pour l'interprétation des Écritures, je pense, avec beaucoup d'autres, que "l'infaillibilité" ne peut s'exprimer que par le consensus d'une communauté. J'aimerais connaître l'opinion d'un kierkegaardien sur les conditions d'une ecclésiologie nouvelle qui tournerait le dos aux problématiques mises en place à l'époque de Luther et de Calvin. Historiquement, Vatican I s'est tenu dans le contexte de l'unification de l'Italie, au moment où le pape perdait son pouvoir de chef d'état. Le concile aura donc voulu lui donner un supplément d'autorité. Or, si je ne me trompe pas, la légitimité du "pouvoir temporel" du pape, c'est-à-dire son statut de chef d'État, se fondait jadis sur un faux notoire, la "donation de Constantin" (313), et il a été rétabli par les "Accords du Latran", signés entre Pie XI et Mussolini (1929), glorieux patronage! que l'on ne peut disjoindre de la "real politique"

pratiquée par Pie XII (qui devient pape en 1939) à l'égard du régime nazi. Verra-t-on un jour les responsables ecclésiastiques et les professionnels de l'œcuménisme remettre en cause ce "pouvoir temporel", qui pourtant ne fait l'objet d'aucun dogme catholique?

Je ne conteste pas pour autant la légitimité de la recherche des théologiens catholiques ni l'utilité des prises de position morales du magistère. Je regrette seulement que cette institution, dans le meilleur des cas, focalise le débat sur une "morale" institutionnelle qui serait immuable, et, d'autre part, qu'elle néglige trop la critique de la société telle qu'elle fonctionne et telle non seulement qu'elle conditionne la vie économique et sociale, mais telle qu'elle pervertit la vie même, et, par ce biais, les mentalités.

Je constate ainsi, chez certains scientifiques, des prétentions surprenantes, comme celles d'affirmer: "tout ce qu'il est possible de faire, nous devons le faire", et revendiquer à ce titre le droit à toutes les manipulations génétiques, sans se poser de questions (sauf à y donner des réponses stéréotypées) sur les conséquences écologiques et sur la mainmise des multinationales dont ils se font les complices intéressés. - Ou ce chirurgien américain justifiant ses recherches sur la greffe du cerveau. A un journaliste qui lui demandait si cela ne lui posait pas des problèmes moraux, il répondit en invoquant son "devoir" de ne pas laisser mourir ses patients. Un autre exemple d'argumentation tendancieuse concerne le "droit" à l'avortement, revendiqué par certaines féministes comme un droit des femmes à disposer de leur corps. L'argument ne me choque pas lorsqu'il est appliqué à la vie sexuelle ou à la contraception, mais le fœtus peut-il être considéré comme une simple excroissance du corps féminin, dont l'ablation relèverait de la seule décision individuelle, indépendamment de toute considération de nécessité, psychologique ou médicale ? Et quelle attitude adopter en face d'un individu qui attaquerait ses parents en justice en leur reprochant le fait de l'avoir laissé naître malgré un pronostic médical de grave malformation? Le cas semble s'être déjà présenté en France. L'euthanasie, pratiquée dès la naissance, réparerait alors le tort d'être né. Je trouve la formule cocasse. Elle pose le problème du comment puis-je décider de mon sort dès le commencement ou qui pourra décider pour moi? La tendance qui voudrait banaliser (ou légaliser, mais y a-t-il une grande différence entre les deux termes?) l'euthanasie au nom d'une vie qui ne mérite pas d'être vécue, me fait penser aux sinistres théories eugénistes, qui englobaient pêle-mêle les déficients mentaux, les juifs et les communistes.

Reste ma position individuelle. J'ai lu chez Michel Cornu cette affirmation: "je suis à mon commencement mais pas à mon origine". J'aurais tendance à poursuivre: même ma naissance, je ne l'ai pas choisie. Il est vrai que le fait de n'avoir la maîtrise ni de son origine, ni de son commencement n'implique pas forcément l'interdiction de mettre fin volontairement à sa vie. Pour ma part, le refus du suicide et de l'euthanasie tient en partie à mon sentiment de répulsion face à la mort. Face à la mort d'autrui, j'éprouve de la peur, car la mort d'autrui me renvoie à ma propre mort, et l'espérance chrétienne d'une autre vie ne saurait me tranquilliser (bien au contraire?). Face à la vie, dès ma prime enfance, je me posais la question du pourquoi je vis, pourquoi "moi"? Ce n'est qu'ensuite que mon éducation en milieu catholique très conservateur m'a apporté des réponses que j'ai parfaitement intégrées et dont je reste en partie tributaire. Pour autant me faut-il rejeter sans critique tout cet acquis? Me faut-il contester le caractère "sacré" de la vie? Le terme de "sacré" reste ambigu. Il n'est pas pour moi de nature conceptuelle et ne fait pas forcément référence à une transcendance, mais il est l'expression du "fascinatum et tremendum" (l'expression est-elle juste?) que j'éprouve lorsque je me découvre comme individu. Je m'interdis donc d'attenter à la vie, à la mienne, à celle d'autrui et à celle de tous les (autres) animaux. Cependant, ma solide certitude peut être ébranlée par une rencontre. Que répondre à un proche (c'est le moment de se poser la question: qui est

mon prochain?) qui vous supplie de l'aider à mourir, ou du moins de l'accompagner? Par "aider à mourir", j'entends l'intervention d'un tiers dans l'acte de l'euthanasie. L'accompagnement est d'ordre plus général, qu'il soit le fait des soignants ou des "proches" du patient. Reste à préciser jusqu'où peut ou doit aller l'accompagnement. Dans l'expérience que j'ai vécue avec ma compagne, sa première demande était que je meure avec elle, puis, devant mon refus, qu'au moins j'assiste à son suicide, "en lui tenant la main". J'ai répondu négativement à ces deux demandes d'accompagnement. Par peur de la mort ou par fidélité à des principes? Je ne sais pas. Les deux probablement. Ai-je "refusé" son suicide par égoïsme, pour la "garder" près de moi, plutôt que par des considérations d'ordre éthique? Je ne sais pas. Je dois vivre avec cette interrogation, mais n'est-ce pas dans cet espace d'interrogation que peut naître l'espérance, celle dont parle Michel Cornu en conclusion de sa conférence sur le suicide.

Je voudrais, en terminant, citer un auteur qui m'a fait réfléchir sur les sujets que j'ai abordés, bien que je ne sois pas sûr d'avoir complètement saisi sa pensée. Il s'agit de Giorgio Agamben et de ses deux livres: - Ce qui reste d'Auschwitz, édition originale, "Quel che resta di Auschwitz", 1998; édition française Payot et Rivages, 1999. - Homo Sacer I, le pouvoir souverain et la vie nue, édition originale, "Homo sacer I, il potere sovrano e la nuda vita", Giulio Einaudi, Turino 1995; édition française, Le Seuil, l'Ordre philosophique, 1997. Serait-il possible un jour d'ouvrir un débat autour de ces livres?

© Jean Moulin

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Courrier

Mars 2004